

# Examen au cas par cas réalisé par la personne publique responsable en application des articlesR.104-33 à R.104-37 du code de l'urbanisme pour un plan local d'urbanisme

Demande d'avis conforme à l'autorité environnementale sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale

Articles R.104-33 à R.104-37 du code de l'urbanisme

### En cas d'avis tacite, le formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Votre attention est appelée sur le fait que les réponses apportées dans les cases de ce formulaire constituent des éléments particuliers sur lesquels votre analyse prendra appui, mais ils ne constituent pas l'analyse qui est à développer (rubrique 6)

Cadre réservé à l'autorité environnementale						
Date de réception :	Date de demande de pièces complémentaires :	N° d'enregistrement				

#### 1. Identification de la personne publique responsable Dénomination Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. SIRET/SIREN Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Coordonnées (adresse, téléphone, courriel) Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Nom, prénom et qualité de la personne physique habilitée à représenter la personne publique responsable Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Nom, prénom et qualité de la personne physique ressource (service technique, bureau d'étude, etc.) Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Coordonnées de la personne physique ressource (adresse, téléphone, courriel) Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. 2. Identification du PLU

2.1 Type de document concerné (PLU, PLU(i))
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
2.2 Intitulé du document
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
2.3 Le cas échéant, la date d'approbation et l'adresse du site Internet qui permet de prendre connaissance du document
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
2.4 Territoire (commune(s) ou EPCI) couvert par le PLU
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
2.5 Secteurs du territoire concernés par la procédure de révision, de modification ou de mise en compatibilité du PLU (matérialiser la localisation sur un document graphique)
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
3. Contexte de la planification
3.1 Documents de rang supérieur et documents applicables
Le territoire est-il couvert par un document de planification régionale (SAR, SDRIF, PADDUC, SRADDET) ?
□Oui □Non
Si oui, nom du document et date d'approbation :
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Le territoire est-il couvert par un SCoT ?
□Oui □Non
Si oui, nom du SCoT et date d'approbation :
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Le territoire est-il couvert par d'autres types de documents exprimant une politique sectorielle (schéma d'aménagement et de gestion des eaux, plan de gestion des risques d'inondation, charte de parc naturel, PCAET, etc.) ?
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
3.2 Précédentes évaluations environnementales du PLU
Le PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale lors de son élaboration ☐Oui ☐Non
Si oui, préciser la date de l'avis de l'AE sur l'évaluation environnementale
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Si non, préciser, le cas échéant, la date de la décision issue de l'examen au cas par cas concluant à l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Si cette évaluation environnementale a été réalisée, a-t-elle été actualisée ? □Oui □Non
Si oui, préciser la date de l'actualisation
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Comment l'avis de l'autorité environnementale relatif à cette évaluation environnementale ou son actualisation a été pris en compte ? Expliquer les conséquences sur la procédure actuelle
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Depuis l'évaluation environnementale initiale, ou sa dernière actualisation, le PLU a fait objet d'une procédure d'évolution qui n'a pas fait l'objet d'évaluation environnementale □Oui □Non
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Si oui, préciser sa date d'approbation et son objet
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

#### 4. Type de procédure engagée et objectifs de la procédure donnant lieu à la saisine

## 4.1 Type de procédure (révision, modification, mise en compatibilité) et fondement juridique

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

#### 4.2 Caractéristiques générales du territoire couvert par le PLU

4.2.1 Population concernée par le document, d'après le dernier recensement de la population (données INSEE)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

4.2.2 Caractéristiques spatiales								
Superficie totale (en hectares)	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.							
	Actuellement Après évolution							
Superficie par zones	Superficie (en ha)	Pourcentage de la superficie du territoire	Superficie (en ha)	Pourcentage de superficie du territoire				
zones U	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.							
zones 1 AU	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.							
zones 2 AU	Cliquez ou	Cliquez ou	Cliquez ou	Cliquez ou				

- de créer un espace boisé classé

	appuyez ici pour entrer du texte.	appuyez ici pour entrer du texte.	appuyez ici pour entrer du texte.	appuyez ici pour entrer du texte.			
zones A	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.						
zones N	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.						
Total	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.						
	objectifs chiffrés o ement urbain fixés						
Cliquez ou appuy	ez ici pour entrer d	lu texte.					
4.3 Caractéristiq	ues de la procéd	ure					
4.3.1 Contenu et	objectifs de la prod						
Cliquez ou appuy	ez ici pour entrer c	lu texte.					
4.3.2 La procédure a pour objet d'ouvrir une ou des zones à l'urbanisation ou de pouvoir autoriser des constructions  ☐ Oui ☐ Non  Si oui, préciser la localisation et la superficie							
· ·		•					
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.  Les incidences sur l'environnement de cette ouverture à l'urbanisation, ainsi que les incidences au regard des objectifs de conservation d'un site Natura 2000 ou, pour les territoires ulra-marins, au regard des objectifs de conservation des espaces nécessaires aux fonctionnalités écologiques ont-elles été analysées dans l'évaluation environnementale initiale ou dans sa version actualisée ?  □Oui □Non							
Si oui, préciser les pages de l'évaluation environnementale initiale ou de son actualisation et l'adresse du site internet qui permet de prendre connaissance du document							
Cliquez ou appuy	ez ici pour entrer d	lu texte.					
4.3.3 La procédure a pour objet ou pour effet d'augmenter la densité de certains secteurs □Oui □Non							
Si oui, préciser la	localisation et la s	uperficie					
Cliquez ou appuy	ez ici pour entrer d	lu texte.					
4.3.4 La procédur	e a pour objet :						

□Oui □Non
Si oui, préciser la localisation et la superficie
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- de déclasser un espace boisé classé □Oui □Non
Si oui, préciser la localisation et la superficie
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- de classer de nouveaux espaces agricoles, naturels ou forestiers □Oui □Non
Si oui, préciser la localisation et les superficies
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- de déclasser un espace agricole, naturel ou forestier □Oui □Non
Si oui, préciser la localisation et les superficies
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- de créer de nouvelles protections environnementales □Oui □Non
Si oui, préciser les protections et leurs superficies
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- de supprimer une protection édictée en raison des risques de nuisance, qualité des sites, paysages, milieux naturels □Oui □Non
Si oui, préciser les protections et leurs superficies
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
4.4 Mise en compatibilité du PLU dans le cadre d'une déclaration de projet
- Description de l'opération ou du projet nécessitant la mise en compatibilité et indications des éléments devant être mis en compatibilité avec le projet
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- Le projet concerné par la mise en compatibilité est soumis à évaluation environnementale : □Oui □Non
Si oui, préciser l'adresse du site internet qui permet de prendre connaissance de la décision issue de l'examen au cas par cas ou de l'étude d'impact du projet concerné par la mise en compatibilité

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du tex	te.		
4.5 Mise en compatibilité du PLU da (L. 300-6-1)	ans le (	cadre c	l'une procédure intégrée
- Description de l'opération ou du proj des éléments devant être mis en com			la mise en compatibilité et indications le projet
- Le projet concerné par la mise en co environnementale : □Oui □Non	mpatib	ilité est	soumis à évaluation
_ · •			met de prendre connaissance de la étude d'impact du projet concerné par
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du tex	te.		
4.6 Mise en compatibilité du PLU av	vec un	docum	nent supérieur
- Document(s) avec le(s)quel(s) le PL listés à la <i>rubrique 3.1,</i> intitulé du doc internet qui permet de prendre connai	cument	, date d	l'approbation et l'adresse du site
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du	texte.		
- Motif pour lequel le PLU est mis en d	compat	ibilité	
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du	texte.		
4.7 La procédure a des effets au-de □Oui □Non	là des	frontiè	res nationales
Si oui, préciser les effets			
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du	texte.		
5. Sensibilité environnement	ale du	territoi	re concerné par la procédure
5.1 Le plan local d'urbanisme est c			
-	Oui	Non	Si oui, précisez
Les dispositions de la loi montagne			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Les dispositions de la loi littoral			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Un site désigné Natura 2000 en application de l'article L. 414-1 du code de l'environnement (ZICO, ZPS, ZSC)			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Un cœur de parc national délimité en application de l'article L. 331-2 du code de l'environnement			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Une réserve naturelle ou un			Cliquez ou appuyez ici pour entrer

du texte.

périmètre de protection autour d'une

réserve institués en application, respectivement, des articles L. 332-1 et L. 332-16 du code de l'environnement		
Un site inscrit ou classé en application des articles L. 341-1 et L. 341-2 du code de l'environnement		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Un plan de prévention des risques technologiques prévu à l'article L. 515-15 du code de l'environnement		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Un plan de prévention des risques naturels prévisibles prévu à l'article L. 562-1 du code de l'environnement		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Un périmètre des servitudes relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement instituées en application de l'article L. 515-8 du code de l'environnement		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Un périmètre des servitudes sur des terrains pollués, sur l'emprise des sites de stockage de déchets, sur l'emprise d'anciennes carrières ou dans le voisinage d'un site de stockage géologique de dioxyde de carbone instituées en application de l'article L. 515-12 du code de l'environnement		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Un plan de prévention des risques miniers prévus à l'article L. 174-5 du code minier		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Un site patrimonial remarquable créé en application des articles L. 631-1 et L. 632-2 du code du patrimoine		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Des abords des monuments historiques prévus aux articles L. 621-30 et L. 621-31 du code du patrimoine		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Une zone humide prévue à l'article L. 211-1 du code de l'environnement		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Une trame verte et bleue prévue à l'article L. 371-1 du code de l'environnement (préciser réservoir de biodiversité et/ou corridor		Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

écologique)			
Une ZNIEFF (préciser type I ou II) prévue à l'article L. 411-1 A du code de l'environnement			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Un espace naturel sensible prévu à l'article L. 113-8 du code de l'urbanisme			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Un espace concerné par : - un arrêté de protection de biotope prévu à l'article R. 411-15 du code de l'environnement ; - un arrêté le listant comme un site d'intérêt géologique prévu à l'article R. 411-17-1 du même code ; - un arrêté le listant comme une zone prioritaire pour la biodiversité prévue à l'article R. 411-17-3 du même code			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Un espace boisé classé prévu à l'article L. 113-1 du code de l'urbanisme, une forêt de protection prévue à l'article L. 141-1 du code forestier			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Autre protection			Cliquez ou appuyez ici pour entrer
Addie protestion			du texte.
5.2 Le ou les secteurs qui font l'obj			
·			
5.2 Le ou les secteurs qui font l'obj	et de la	a procé	edure donnant lieu à la saisine sont
5.2 Le ou les secteurs qui font l'objeconcernés par :	et de la	a procé Non	Si oui, précisez  Cliquez ou appuyez ici pour entrer
5.2 Le ou les secteurs qui font l'objeconcernés par :  Les dispositions de la loi montagne	et de la	Non	Si oui, précisez  Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.  Cliquez ou appuyez ici pour entrer
5.2 Le ou les secteurs qui font l'objeconcernés par :  Les dispositions de la loi montagne  Les dispositions de la loi littoral  Un plan de prévention des risques technologiques prévu à l'article L. 515-15 du code de	Oui	Non	Si oui, précisez  Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.  Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.  Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Un périmètre des servitudes sur des terrains pollués, sur l'emprise des sites de stockage de déchets, sur l'emprise d'anciennes carrières ou dans le voisinage d'un site de stockage géologique de dioxyde de carbone instituées en application de l'article L. 515-12 du code de l'environnement			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Un plan de prévention des risques miniers prévus à l'article L. 174-5 du code minier			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Autre protection			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
5.3 Le ou les secteurs qui font l'ob situent dans ou à proximité :	jet de	la proc	édure donnant lieu à la saisine se
	Oui	Non	Lequel et à quelle distance?
D'un site désigné Natura 2000 en application de l'article L. 414-1 du code de l'environnement (ZICO, ZPS, ZSC)			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
D'un cœur de parc national délimité en application de l'article L. 331-2 du code de l'environnement			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
D'une réserve naturelle ou un périmètre de protection autour d'une réserve institués en application, respectivement, de l'article L. 332-1 et des articles L. 332-16 à L. 332-18 du code de l'environnement			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
D'un site inscrit ou classé en application des articles L. 341-1 et L. 341-2 du code de l'environnement			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
D'un site patrimonial remarquable créé en application des articles L. 631-1 et L. 632-2 du code du patrimoine			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
D'un abord des monuments historiques prévus aux articles L. 621-30 et L. 621-31 du code du patrimoine			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
D'une zone humide prévue à l'article L. 211-1 du code de l'environnement			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
D'une trame verte et bleue prévue à			Cliquez ou appuvez ici pour entrer

l'article L. 371-1 du code de l'environnement (préciser réservoir de biodiversité et/ou corridor écologique)			du texte.		
D'une ZNIEFF (préciser type I ou II) prévue à l'article L. 411-1 A du code de l'environnement			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
D'un espace naturel sensible prévu à l'article L. 113-8 du code de l'urbanisme			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
D'un espace concerné par : - un arrêté de protection de biotope prévu à l'article R. 411-15 du code de l'environnement ; - un arrêté le listant comme un site d'intérêt géologique prévu à l'article R. 411-17-1 du même code ; - un arrêté le listant comme une zone prioritaire pour la biodiversité prévue à l'article R. 411-17-3 du même code			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
D'un espace boisé classé prévu à l'article L. 113-1 du code de l'urbanisme, une forêt de protection prévue à l'article L. 141-1 du code forestier			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
D'un secteur délimité par le plan local d'urbanisme en application de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
D'un secteur délimité par le plan local d'urbanisme en application de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
Autre protection			Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
5.4 Des constructions à usage d'habitation ou des établissements recevant du public sont-ils prévus dans des zones de nuisances (nuisances sonores, qualité de l'air, pollution des sols, etc.) ?					
□Oui □Non					
Si oui, précisez :					
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du	texte.				

#### 6. Auto-évaluation

L'auto-évaluation doit identifier les effets potentiels de la procédure qui fait l'objet du

présent formulaire compte-tenu de sa nature, de sa localisation – c'est-à-dire en prenant en compte la sensibilité du territoire concerné - et **expliquer** pourquoi la procédure concernée n'est pas susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement.

Se reporter à la rubrique 6 de la notice explicative pour le détail de la démarche permettant l'auto-évaluation. Fournir une note détaillée en annexe (cf. point 8).

7. Autres procédures consultatives				
	Date prévisionnelle de transmission du projet aux personnes publiques ociées			
Cliq	uez ou appuyez ici pour entrer du texte.			
7.2	Autres consultations envisagées (consultations obligatoires et facultatives)			
Cliq	uez ou appuyez ici pour entrer du texte.			
7.3	Procédure de participation du public envisagée			
- en	quête publique □Oui □Non			
- pa	rticipation du public par voie électronique □Oui □Non			
- en	quête publique unique organisée avec une ou plusieurs autres procédures □Oui □Non			
Si o	ui, préciser lesquelles			
Cliq	uez ou appuyez ici pour entrer du texte.			
- au	tre, préciser les modalités			
Cliq	uez ou appuyez ici pour entrer du texte.			
	8. Annexes			
8.1	Annexes obligatoires			
1	Dossier de révision, modification ou mise en compatibilité du PLU (comprenant notamment, le cas échéant, l'exposé des motifs des changements apportés)			
2	Documents graphiques matérialisant la localisation des secteurs du territoire concernés par la procédure soumise à l'avis de l'autorité environnementale et comportant des zooms qui permettent de localiser et identifier les secteurs avant et après mise en œuvre des opérations ( <i>rubrique 2.5</i> ).			
3	L'auto-évaluation ( <i>rubrique 6</i> )			
4	Version dématérialisée du document mentionné dans les rubriques 2.3, 4.3.2, 4.4, 4.5 et 4.6 lorsqu'il n'est pas consultable sur un site <i>Internet</i>			
8.2	Autres annexes volontairement transmises par le déposant			
	illez préciser les annexes jointes au présent formulaire, ainsi que les rubriqu quelles elles se rattachent	ıes		

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

9. Engagement et signature  Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus  (personne publique responsable)			
Nom	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Prénom	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Qualité	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.		
Signatur			